

L'industrialisation et l'État au pays de l'horlogerie [Christophe Koller]

Autor(en): **Marti, Laurence**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **55 (2005)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

krieg und Simon Erlangers Resümee über die «ungebrochene Kontinuität» der Israelitischen Gemeinde seit 1945.

Dazwischen verlassen kürzere Artikel das Metanarrativ und demonstrieren exemplarisch Entwicklungen, die die jüdische Gemeinschaft in Basel geprägt haben. So analysiert z.B. Susanne Bennewitz detailliert eine für das Verständnis des jüdischen Lebens in der Rheinstadt wichtige Episode aus dem Jahre 1815, als Basel im Zuge der Napoleonischen Kriege unter Kanonenbeschuss geriet, und Patrick Kury bietet einen Schnitt durch die Zeit um 1900, die für das jüdische Basel von drei wichtigen Themen bestimmt war, der Zuwanderung der Ostjuden, den Zionistenkongressen und einem Antisemitismus, der sich aus dem populistischen Schüren der «Überfremdungsangst» erklärt. Schliesslich beleuchten die zwei- bis fünfseitigen «Schlaglichter» so unterschiedliche Bereiche wie das jüdische Leben in der Region Basel, die archäologischen Ausgrabungen am ersten Basler Judenfriedhof, das religiöse Leben und den Antisemitismus. Noemi Sibold beschreibt ein Flüchtlingsschicksal aus der Zeit des Zweiten Weltkriegs, das jüdische Lehrerseminar, stellvertretend für die Bildungseinrichtungen der Gemeinde, wird dargestellt und der Frage nachgegangen, wie sich Jüdinnen und Juden in der Politik Basels eingebracht haben.

Die sorgfältige Herausgeberschaft macht aus diesem Buch eine sehr dichte Darstellung, die nicht nur der interessierten Öffentlichkeit einen Einblick gewährt. Der Aufbau ermöglicht es auch, einzelne Artikel und Quellen in Schulunterricht, Studium oder Erwachsenenbildung einzusetzen. *Erik Petry, Basel*

Christophe Koller: **L'industrialisation et l'Etat au pays de l'horlogerie**. Courrendlin, Editions CJE, 2003. 610 p.

Ch. Koller nous livre ici une version retravaillée de sa thèse soutenue à l'Université de Berne en 2001. En se centrant sur l'analyse des liens entre l'industrie horlogère et l'Etat au sein de ce que l'auteur appelle la «nouvelle partie du canton de Berne (NPCB)», soit le Jura bernois d'avant 1974 et Bienne, l'auteur traite une problématique des plus pertinentes qui n'avait pourtant pas fait l'objet jusqu'ici d'une véritable synthèse historique. C'est donc chose faite avec cet ouvrage couvrant une large période (1846–1951) et reposant sur l'exploitation d'un nombre important de sources. Il faut relever à ce sujet la qualité du travail mené sur le plan statistique.

Au niveau théorique, l'auteur rompt drastiquement avec ce qu'il appelle le mythe du non-interventionnisme étatique. S'inspirant, entre autres, de la théorie des élites et de l'approche de J.K. Galbraith sur l'Etat industriel, il défend la thèse d'une forte présence de l'Etat (réduit à sa dimension administrative), dont la mission principale serait de répondre aux impératifs d'une élite économique. Les formes de l'intervention étatique découleraient directement des besoins de cette élite qui doit elle-même faire face à l'évolution de la conjoncture économique.

Pour étayer sa thèse, l'auteur étudie à la fois les interactions entre acteurs industriels (surtout horlogers) et acteurs politiques et l'évolution de la politique économique menée par le canton de Berne et la Confédération. Le tout mis en relation avec l'évolution de la situation économique. Après deux parties consacrées l'une aux questions méthodologiques l'autre à une présentation du développement du «district horloger» dans la NPCB, les deux dernières parties de l'ouvrage se concentrent sur le traitement de la problématique proprement dite. Elles correspondent aux deux phases significatives mises en évidence par l'auteur, soit

1846–1918 et 1919–1951. A noter que la synthèse en distingue trois, ce qui n'est pas sans introduire une certaine confusion pour le lecteur.

La première phase est étroitement associée à la mise en place de l'Etat radical. Patrons horlogers et élus radicaux au Grand-Conseil bernois ne font souvent qu'un, ce qui assure un relais efficace pour les idées patronales au niveau cantonal. C'est ainsi que le canton de Berne développe une conception industrialiste, d'influence saint-simonienne. Il soutient activement le développement économique, avec une participation à la construction des chemins de fer, avec la création d'une banque cantonale et d'une caisse hypothécaire, avec une politique de promotion économique. Il favorise aussi, relayé par la Confédération, une certaine organisation de ce développement, avec la mise en place de structures centralisatrices (préfectures, écoles professionnelles, législation sur les fabriques) et l'installation d'agents administratifs locaux (préfets, enseignants, inspecteurs des fabriques), eux-mêmes souvent industriels.

Ce «système notable», qui reposait sur une forte dynamique régionale, s'essouffle dès les années 1890, avec la perte d'influence du Parti radical et avec la création de la Société intercantonale des industries du Jura, regroupant les représentants de l'horlogerie des différents cantons horlogers. Progressivement les centres de décision se déplacent au niveau national et le patronat jurassien, à l'exception des plus grandes entreprises, aura plus de difficultés à se faire entendre.

Devenue, en 1881, Chambre suisse de l'horlogerie (CSH), cette société s'impose surtout à partir de 1919, date qui marque le début de la seconde phase mise en évidence par l'auteur. Plusieurs crises conséquentes secouent l'industrie horlogère poussant les horlogers à réagir. La CSH défend alors une politique de concentration industrielle dans un univers fortement morcelé et un contrôle des prix là où règne le libre marché. A cette fin, elle crée entre 1924 et 1927 les «trois piliers» de l'industrie horlogère: la Fédération suisse des fabricants d'horlogerie (FH), le holding Ebauches SA et l'Union des branches annexes (UBAH). Ces regroupements seront complétés par la création, en 1931, de l'Asuag, super-holding, censée contrôler l'ensemble de la production horlogère. De 1920 et 1930, ces instances édictent plusieurs conventions visant à stabiliser les prix et à contrôler les exportations (lutte contre le chablonnage). Plutôt en retrait, la Confédération participe financièrement à la création de l'ASUAG et intervient indirectement à différents niveaux (douanes, garantie contre les risques à l'exportation, formation professionnelle). Devant l'inefficacité des conventions, la pression des associations patronales va être de plus en plus importante auprès de la Confédération pour qu'elle intervienne directement. C'est alors l'introduction, dès 1931, des arrêtés fédéraux urgents dont une bonne partie concernent l'horlogerie. Ils posent les bases de ce qui constitue le «statut légal» horloger en 1951: un ensemble de mesures d'inspiration cartellaire, réglementant à l'échelle nationale la création et l'agrandissement d'entreprise, ainsi que la fixation des prix. Il officialise une forme d'interventionnisme qui durera jusqu'aux années soixante.

Au travers de l'analyse très détaillée de ces deux phases, Ch. Koller apporte incontestablement la preuve de la présence étatique tout au long du développement horloger de la NPCB. Un constat qui ne fait que confirmer les résultats des études réalisées sur d'autres systèmes industriels locaux, en France comme en Italie, où le soutien politique (qu'elle qu'en soit d'ailleurs l'orientation) s'avère être une constante. Partant de ce constat, on ne peut alors que regretter que Ch. Koller n'ait pas davantage fait ressortir la spécificité de cette intervention dans le cas observé,

surtout après 1918, et l'impact effectif des décisions prises. Au moment même de l'élaboration des arrêtés fédéraux urgents, l'Etat français, confronté aux mêmes pressions économiques, se fait extrêmement volontariste et s'implique activement dans une politique de concentration qui aboutit à la destruction de la majorité des tissus industriels locaux. Face à cela, non seulement l'interventionnisme suisse reste très modeste et réactif, il s'efface dès les crises passées, mais le «statut légal» conserve une place à la petite entreprise. Jusqu'à un certain point, plus que de répondre aux seules velléités des grands horlogers, il entérine un état de fait, la diversité du tissu industriel, voire tente d'arbitrer les différends qui sont apparus au sein de l'industrie horlogère, entre petite et grande structure et entre régions. Plus que le poids d'une élite, c'est la confrontation entre groupes de pression qui semble dicter les choix politiques, ce qui plaiderait en faveur d'un modèle pluraliste de l'Etat au sens de R. Aron. Pour le vérifier, il aurait été intéressant de mieux faire ressortir l'argumentaire fédéral conduisant à l'élaboration des arrêtés urgents et du statut. Mais peut-être aurait-il aussi fallu admettre alors l'existence d'une logique politique, partiellement différente de la logique économique. Si la Confédération insiste en 1951 sur l'importance des PME, c'est pour maintenir l'emploi et la vie dans les localités campagnardes, et l'artisan est reconnu comme indispensable à la vie sociale et politique du pays. Le dynamisme régional n'est pas totalement sacrifié sur l'autel du centralisme. Une meilleure prise en compte de tels arguments aurait permis d'appréhender le rôle de l'Etat de manière plus nuancée, voire de lui reconnaître une forme d'autonomie, dimension que l'auteur semble malheureusement totalement négliger.

Laurence Marti, Aubonne

Markus Furrer: Die Nation im Schulbuch – zwischen Überhöhung und Verdrängung. Leitbilder der Schweizer Nationalgeschichte in Schweizer Geschichtslehrmitteln der Nachkriegszeit und Gegenwart (Studien zur Internationalen Schulbuchforschung, Schriftenreihe des Georg-Ecker-Instituts; 115), Hannover, 2004, 376 S.

Die Schule ist ein wichtiger Ort, an welchem das Geschichtsbewusstsein geformt wird. Der Geschichtsunterricht ist in diesem Prozess als spezifischer Teil eines komplexen Sozialisierungsmechanismus zu sehen. Mit ihrem quasi-offiziellen Charakter entfalten Schulgeschichtsbücher eine Wirkung, die weit über die Schulstuben hinausgeht. Dadurch werden sie auch zum Spiegel eines breiten zeitgenössischen Bewusstseins. Diese einleitenden theoretischen Gedanken Markus Furrers erhalten immer wieder politische Brisanz. Die Gefahr, die von Schulbüchern und den in ihnen vorhandenen Geschichtsbildern ausgeht, hat die jüngste Auseinandersetzung zwischen Japan auf der einen und Südkorea und China auf der anderen Seite der Öffentlichkeit vor Augen geführt. Nach einer Phase der Annäherung, spitzte sich der Konflikt zu, nachdem das japanische Erziehungsministerium ein Schulbuch genehmigt hatte, das die Rolle Japans im Zweiten Weltkrieg – aus der Sicht seiner ehemaligen Kriegsgegner – verharmloste¹. Ein Blick auf die Schweizer Schulgeschichtsbuchtradition fördert keine Skandale zu Tage, zwingt aber zur Reflexion über althergebrachte Geschichtsbilder. Im Brennpunkt

1 Vgl. Marco Kauffmann, «Japan verharmlost Verbrechen», in: *Tages-Anzeiger*, 9. April 2005; Urs Schoettli, «Antijapanische Proteste in China. Verärgerung über Tokios neue Geschichtsbücher», in: *Neue Zürcher Zeitung*, 11. April 2005.